

Taxi le journal

Bureau du taxi
et du remorquage
de Montréal

DANS CE NUMÉRO

LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE ET LE BTR SURVEILLERONT DE PLUS PRÈS LES ABORDS DE L'AÉROPORT

Les autorités d'Aéroports de Montréal (ADM), le Bureau du taxi et du remorquage et la sûreté aéroportuaire travailleront en collaboration étroite afin de resserrer les contrôles autour des quais à l'aéroport Pierre-Élliott-Trudeau. Le but avoué est de protéger le marché des chauffeurs qui détiennent l'autorisation de l'autorité aéroportuaire leur permettant de circuler sur sa propriété, tel que prescrit par l'article 54.1 du *Règlement sur les services de transport par taxi* :

« 54.1. Toute course dont l'origine se situe à l'aéroport de Montréal-Dorval est interdite sauf si le titulaire du permis de propriétaire de taxi est autorisé à desservir l'une ou l'autre des agglomérations suivantes et si l'autorité aéroportuaire lui permet, de façon générale ou particulière, de circuler sur sa propriété :

- 1° Agglomération 5, Est de Montréal, numéro administratif 102005;
- 2° Agglomération 11, Montréal, numéro administratif 102011;
- 3° Agglomération 12, Ouest de Montréal, numéro administratif 102012. »

L'objectif est donc d'enrayer le maraudage et la sollicitation illégale de la part des chauffeurs de taxi qui ne détiennent pas de droit pour le transport des passagers à cet endroit. Plusieurs plaintes ont été déposées à cet effet et les deux organisations ont décidé de sévir contre les transporteurs qui ne respectent pas le territoire de desserte.

De plus, le paragraphe 2 de l'article 136 du règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal stipule que « ...Le chauffeur ne peut effectuer une course dont l'origine est située au terminal des passagers à l'aéroport de Dorval à moins d'être stationné au poste d'attente identifié comme tel, même si la réquisition lui est transmise par appel téléphonique ou radiophonique ou selon un contrat. Le fait d'aborder une personne aux fins d'un transport rémunéré et le maraudage sont interdits aux chauffeurs de taxi et de taxi spécialisé à l'aéroport de Dorval. »

On estime à une centaine par année le nombre de constats d'infractions qui seront émis dans le cadre des opérations de surveillance qui découleront de cette collaboration.

TRANSPORT ADAPTÉ
Une clientèle d'avenir 3

DESTINATION TAXI
Vous êtes invités! 5

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE
Projet de règlement sur la propreté 6

LE TAXI À MONTRÉAL
Les actualités 8

DÉTENTE
Encore des jeux! 12

RECHERCHE
La fertilité des chauffeurs de taxi... 16

RELIGION
Plainte d'un chauffeur «VIP» rejetée 19

AUX INDES
Des taxis pour femmes seulement! 20

AÉROPORT DE MINNEAPOLIS
Alcool et taxi... suite de l'histoire 23

LES DESTINATIONS TOURISTIQUES
Un centre d'excellence à Montréal 24

BILAN DU BTR
Les chiffres de l'année 2006 26

LE BTR... EN PAGE 7!



765-3577

FINANCEMENT TAXI

DEPUIS 30 ANS

À vous d'en profiter!

Lors de la dernière année, **nos ristournes** versées aux membres correspondaient à **environ 1,30 % de rabais** en intérêts sur un financement taxi. Faites le calcul, **cela peut représenter beaucoup d'économie d'argent**. Voilà un réel avantage qu'aucune autre institution financière que Desjardins ne peut vous offrir.

RISTOURNES = RABAIS 1,30 %

CELA PEUT REPRÉSENTER DES MONTANTS FORT IMPORTANTS

INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 241

La caisse populaire Desjardins Allard – Saint-Paul peut vous faire économiser.

FINANCEMENT FACILE

- Achat de permis taxi
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Achat de maison
- Rénovation de maison
- Vacances

Les détenteurs de permis taxi peuvent refinancer leur permis à notre Caisse et ainsi utiliser leur capital pour différentes raisons.

Avec Desjardins, tous les types de financement sont disponibles au même endroit. Il s'agit d'un avantage important à considérer.

INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 241

LES AVANTAGES

- Conditions pour votre prêt taxi
- Rendez-vous rapide
- Plusieurs termes
- Réponse en 48 heures

- Aucune cotisation exceptionnelles
- Aucuns frais d'ouverture de dossier
- Aucuns frais de renouvellement
- Rabais sur hypothèque
- Différents avantages pour vos proches



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint-Paul

PIONNIERS DANS LE FINANCEMENT TAXI DEPUIS 30 ANS

Arrondissement Sud-Ouest 2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

APPELEZ-NOUS, VOUS SEREZ SURPRIS !
(514) 765-3577 poste 241

TRANSPORT A • D • A • P • T • É

Le Bureau du taxi et du remorquage poursuit ses efforts en vue de soutenir le développement du transport adapté sur son territoire. Une première campagne d'information ciblée a eu lieu à l'été dernier et a suscité beaucoup de questions et attiré une nouvelle clientèle. Le BTR a donc choisi de récidiver en lançant une autre campagne d'information, de manière à

garder le momentum dans la clientèle qui commence graduellement à utiliser les services privés de transport adapté.

Dans la même veine, le BTR participera à la 11^e Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite (COMOTRED), qui aura lieu du 18 au 22 juin 2007, au Palais des congrès de Montréal sous le thème *Analyse comparative, évaluation et vision pour l'avenir*.

La conférence fera le point sur l'état d'avancement de la recherche, fera connaître les réalisations internationales et explorera les perspectives des innovations technologiques afin de répondre aux problèmes de mobilité d'une population vieillissante et des personnes ayant une déficience dans le cadre d'une société inclusive. La conférence sera accompagnée d'une exposition offrant à tous les participants un tour d'horizon des innovations et de leurs applications.





TOYOTA
MONTREAL-NORD

329-0909
6767 Henri-Bourassa Est
toyotamontrealnord.com

LUB EXPRESS TAXI :
PAS de rendez-vous...
PAS d'attente!



Denys Feliétier
Directeur de Service
Toyota Montreal-Nord





Nelcor Jean
Directeur Relations-Taxi
Toyota Montreal-Nord

La Toute nouvelle CAMRY 2007 vous attends!



Spinelli Toyota, synonyme de fiabilité



PROGRAMME SPÉCIALEMENT
CONÇU POUR LES
TAXIS

CAMRY 2007

Maintenant disponible
en version hybride

**PASSIONNÉ DE
L'AUTOMOBILE DEPUIS
1922**

SVP Contactez : **PAUL NOORY**
Gérant, Ventes véhicules neufs
pnoory@spinelliauto.com

SPINELLI TOYOTA
561, boul. Saint-Joseph (angle de la 6^{ème} Avenue) **Lachine**
514 634-7171 SPINELLItoyota.com

TOYOTA



DESTINATION **TAXI**

Invitation

À tous les chauffeurs et propriétaires de taxi :
colloque sur l'industrie du taxi à Montréal.
Le mercredi 6 juin 2007, à l'Auberge Universel,
5000 rue Sherbrooke Est,
de 8h00 à 16h30.

INSCRIPTION : 60\$

- Une présentation du profil économique actuel de l'industrie
- Le portrait de l'évolution depuis 20 ans
- Des exposants
- Des conférences sur le service à la clientèle
- Le nouveau règlement sur le taxi à Montréal

Formulaire d'inscription disponible
au comptoir d'information du

Bureau du taxi et du remorquage
4949, rue Molson, de 8h30 à 16h00

PROPRETÉ

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ QUI MISE SUR LE CIVISME ET LE RESPECT

Le maire de l'arrondissement de Ville-Marie et membre du comité exécutif responsable de la Culture, du Patrimoine, du Centre-ville et du Design, monsieur Benoit Labonté, a présenté, le 19 février dernier, les détails du nouveau projet de Règlement sur le civisme, le respect et la propreté et annoncé la création d'un nouveau Fonds d'embellissement pour l'arrondissement de Ville-Marie.

Règlement

«Fruit de 13 mois de travail, le nouveau règlement proposé par l'arrondissement de Ville-Marie valorise le devoir civique des commerçants, propriétaires, résidents et visiteurs. Il définit les obligations à remplir, afin de faire de tous les quartiers de l'arrondissement des milieux de vie attrayants, invitants et harmonieux du point de vue de la propreté», a déclaré le maire Benoit Labonté.

Le projet de règlement, qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 2007, constitue l'élément central du plan d'action de l'arrondissement de Ville-Marie, visant à améliorer de façon marquante et durable l'état de propreté des quartiers du centre-ville de Montréal. Il s'agit d'une approche résolue, qui privilégie l'appropriation respectueuse du milieu par ceux et celles qui y vivent et y transitent. Les commerçants, les propriétaires et la communauté qui façonnent l'arrondissement de Ville-Marie seront appelés à contribuer activement au maintien de la propreté et à l'embellissement de leurs zones commerciales et de leurs aires de vie. Ceux et celles qui y travaillent ou le visitent seront également invités à contribuer à cet effort collectif.

«Les expériences concluantes de grandes villes américaines comme New York ont démontré qu'il faut responsabiliser les commerçants, les gens d'affaires, les organismes sociocommunautaires et les résidents. Le succès de cette démarche dépend du niveau d'engagement des acteurs clés, mais elle s'appuie aussi sur des sanctions sévères à

l'égard des personnes et des entreprises délinquantes. L'approche que préconise l'arrondissement de Ville-Marie s'est inspirée notamment de ces modèles», a expliqué M. Karim Boulos, conseiller d'arrondissement du district de Peter-McGill et responsable de la propreté dans Ville-Marie.

Création du Fonds d'embellissement

«Au cours des prochaines semaines, nous allons tout mettre en œuvre pour que les citoyens et les citoyennes de Ville-Marie connaissent et mettent en application le projet visant à faire de leur arrondissement et du centre-ville de Montréal l'un des plus propres parmi les grandes villes du monde. Le projet de règlement que nous déposons aujourd'hui en fixe les balises. Le fruit des diverses amendes prévues au règlement servira à une bonne cause puisqu'il alimentera le Fonds d'embellissement de l'arrondissement de Ville-Marie», a précisé M. Labonté.

L'arrondissement de Ville-Marie disposera des ressources nécessaires à son application. Le nombre d'inspecteurs qui auront pour mandat de faire respecter le nouveau règlement passera de trois (3) à treize (13). Les ressources, humaines comme matérielles, investies par l'arrondissement l'année dernière, qui étaient de 26,8 millions \$, seront de 28 millions \$ cette année.

VILLE-MARIE les chiffres de la propreté

- 500 000 personnes entrent, chaque jour, dans l'arrondissement
- **Résidents** : 75 000
- **Rues** : près de 200 km
- **Trottoirs** : plus de 300 km
- **Poubelles** : plus de 1000
- **Puisards** : 5 700 (excluant parcs et ruelles)
- **Arbres sur rue** : près de 10 000
- **Arbres hors rue** : plus de 9 000
- **Arbres sur le Mont-Royal** : environ 100 000

2006

En plus du budget annuel de 26 M\$

- **Puisards nettoyés**
4 600 – 130 000 \$
- **Brigades**
120 étudiants – nettoyage et sensibilisation
- **Nettoyage manuel, motorisé**
26 personnes additionnelles 6 mois – 700 000 \$
- **Madvaks**
6 additionnels – 450 000 \$
- **Arbres plantés**
500
- **Casseaux de fleurs**
21 000
- **Graffiti enlevés**
33 000 mètres carrés (presque deux fois la façade d'Hydro Québec)
- **Poubelles ajoutées**
500

2007

En plus du budget annuel de 28 M\$

- **Réglementation** : civisme et propreté
- **Partenariat plus marqué**
Citoyens, commerces, institutions, associations, SDC, Éco-quartiers
- **Inspecteurs** : passage de 3 à 13 inspecteurs (650 000 \$)
- **Inspecteurs** : achat de 6 autos (100 000 \$)
- **Brigades** : 1 M\$ majoritairement nettoyage – Territoire agrandi
- **Nettoyage manuel et motorisé** : 15 personnes additionnelles 6 mois – 400 000 \$
- **Graffitis** : 400 000 \$
- **Poubelles qui seront ajoutées** : 300
- **Arbres qui seront plantés** : 500
- **Casseaux de fleurs à distribuer et planter** : 130 000
- **Balayage et nettoyage** : nouveau parcours balais, madvaks
- **Déchet et recyclage** : augmentation collecte sélective (sac)

20^{ième} anniversaire

1987-2007

Merci à tous nos clients !

Merci à tout notre personnel !

Le Bureau du taxi et du remorquage a 20 ans.
Pour souligner cet événement, le BTR vous proposera
des activités tout au long de 2007.

Surveillez nos publicités !

Bureau du taxi et du remorquage



TAXI

ACTUALITÉ MONTRÉAL

COTISATIONS

Pas moins de 150 chauffeurs de taxi de Montréal, Laval, Longueuil et Québec ont reçu des avis de cotisation pouvant atteindre, dans certains cas, les 100 000 \$. Ces chauffeurs, selon les vérificateurs de l'Agence du revenu du Canada (ARC), n'auraient pas produit des déclarations d'impôt « conformes aux revenus ».

Pour Mario Sabourin, de *Travailleurs autonomes du Québec* (TAQ), section taxi, il faut parler d'« une véritable bombe à retardement »... « On reçoit des chauffeurs de taxi, souvent des immigrants qui connaissent peu notre système fiscal et qui ne savent plus où donner de la tête. Certains croient, en ouvrant leur courrier, que leur statut d'immigrant

canadien est remis en question. Parfois, ces chauffeurs nous arrivent avec femme et enfants. C'est une situation difficile à gérer », ajoute-t-il.

COÛTS DE PERMIS EN HAUSSE

En mars 2007, il fallait payer 230 000 \$ pour être « entrepreneur » dans l'industrie du taxi à Montréal. « On assiste depuis cinq ans à une explosion du prix des permis », constate en entrevue au Journal de Montréal le directeur général du Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT), Daniel Bouchard.

Le prix d'un permis est passé de 140 000 \$ en 2002 à environ 230 000 \$, en 2007. « On ne serait pas étonné de voir les prix gonfler à

250 000 \$ au cours des prochains mois », précise le directeur général. Daniel Bouchard croit toutefois savoir que cette bulle « mobilière » tire à sa fin. « Les prix vont bientôt se stabiliser. On approche du sommet », ajoute-t-il.

Le prix d'un permis dans Montréal-Centre (A-11)

1992	25 000 \$
1997	50 000 \$
2002	140 000 \$
2003	155 000 \$
2004	190 000 \$
2005	205 000 \$
2006	215 000 \$
2007	225 000 \$



TAXI

ACTUALITÉ MONTRÉAL

RUE NOTRE-DAME

Dès le printemps 2007, la Ville de Montréal entreprendra la phase III des travaux d'amélioration de la sécurité sur la rue Notre-Dame, entre les rues Dickson et Honoré-Beaugrand. La géométrie de quatre carrefours sera refaite soit celle des intersections Bossuet/Cadillac/Notre-Dame, Haig/Notre-Dame, des Futaillies/Notre-Dame et de Boucherville/Notre-Dame. Un mail central sera construit et s'étendra entre les rues Bossuet et Curateau.

Mentionnons également que les feux de circulation seront modifiés et le pavage refait, là où requis.

Source : Ville de Montréal

TAXI COOP DOIT REFAIRE SES DEVOIRS

Les patrons de Taxi Coop de Québec doivent retourner à la planche à dessin. Leur projet d'un nouveau siège social de 1,8 million \$ n'a pas reçu l'aval des membres de cette coopérative.

Réunis en assemblée générale lundi soir, une centaine de chauffeurs de taxi ont exigé plus de réponses au sujet des coûts de dépollution ainsi que de la facture totale du chantier. Ce projet comprend la démolition des bâtiments actuels, qui occupent un pâté de maisons à l'angle de la 4^e Rue et de la 2^e Avenue, à Limoilou. Les responsables veulent s'assurer que le terrain respecte les normes environnementales. Par la suite, on prévoit construire un nouveau bâtiment pour abriter l'administration de la coop et la centrale d'appels téléphoniques, ainsi qu'un dépanneur plus grand, un lave-auto à quatre places et une station d'essence munie de réservoirs neufs. Total de la facture: de 1,8 million \$ à 2 millions \$.

« Le projet est très bon, mais les membres jugent qu'il manque des données. Ils veulent des réponses et des précisions. Ils demandent une garantie pour le prix ainsi qu'une expertise en pollution des lieux avant de procéder », a expliqué au Soleil le président de Taxi Coop, Ahmed El Mansouri.

S'il avait été approuvé, ce concept aurait été payé par les membres grâce à une hausse de cotisation d'une cinquantaine de dollars par mois. Une seconde assemblée sera tenue dans un mois pour présenter les modifications au projet et fournir les réponses aux questions des membres.

Source : Le Soleil

BRAQUÉ DANS SON TAXI

« Il m'a mis le gun direct sur la nuque et a dit : Fais pas le cave, donne-moi ton cash! » Gestes et paroles à l'appui, Martin Sélesse a raconté avec un calme olympien le braquage dont il a été victime dans sa voiture de taxi, dans la nuit du 26 février.

« Je l'ai écouté, je n'ai pas niaisé », relate le jeune chauffeur de taxi, qui a remis une somme de près de 700 \$ – les recettes de ses trois derniers jours de travail – à son agresseur.

L'incident s'est produit à 4 h 40 (AM), quelques minutes après que M. Sélesse eut fait monter à son bord un homme qui venait de le héler, sur le boulevard des Capucins.

« Il n'a pas dit un mot du voyage et ne semblait pas menaçant. Il n'était pas intoxiqué. Quand nous sommes arrivés dans le coin des tours Bardy, il m'a demandé de tourner sur la rue Désilets et de le débarquer à cet endroit », raconte le chauffeur de taxi, qui s'est alors tourné vers son client pour se faire payer. « En me virant, j'ai vu le gun. Je n'ai pas eu le temps de rien faire, il m'a donné un coup dans le front. »

Argent en main, le voleur a ensuite pris la fuite et pénétré dans une des tours. Martin Sélesse a tout de suite contacté son répartiteur, lequel a appelé la police.

Moins de cinq minutes plus tard, trois voitures de patrouille se sont pointés sur les lieux. Malgré une opération de ratissage du secteur, l'agresseur, un homme de race noire d'environ trente ans, n'a pas été retracé.

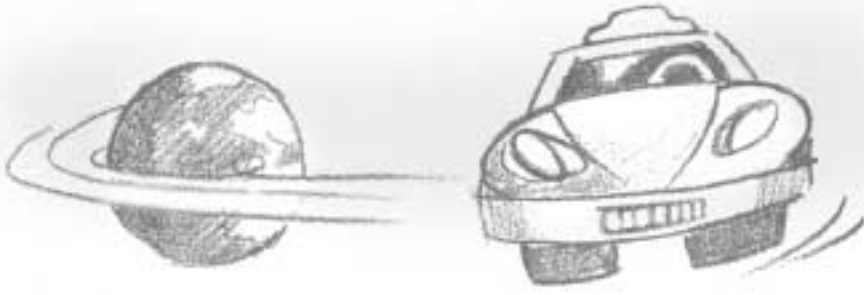
Source : Le Journal de Québec

TRÈS RARES, LES ARMES À FEU

Les agressions avec une arme à feu ne sont pas monnaie courante dans les taxis de Québec. « C'est excessivement rare. De mémoire, c'est peut-être la deuxième fois que j'entends parler d'une agression avec une arme à feu. La plupart du temps, les voleurs utilisent des couteaux ou des pics », dit Marc-André Coulombe, de Taxis Coop.

À la police de Québec, on rapporte en moyenne une agression par mois dans les taxis. Étrangement, la dernière en lice s'était produite pas plus tard que vendredi. Une femme armée d'un couteau avait forcé un chauffeur à lui céder le volant, puis elle avait pris la fuite. « Il y en a peut-être un peu plus qu'une par mois parce que certaines agressions ne sont pas déclarées, mais ça reste minime. Le plus souvent, on a affaire à des gens qui se sauvent sans payer », termine M. Coulombe.

Source : Le Journal de Québec



Taxis

Chauffeurs expulsés

Matinée mouvementée à Kaolack, au site de stationnement des taxis urbains qui assurent la desserte entre le centre-ville et les quartiers périphériques.

Le lieu, situé dans l'emplacement d'une station d'essence, est occupé par les chauffeurs de taxis depuis que la Mairie leur avait demandé de quitter leur ancien emplacement pour la réalisation d'un centre commercial en face du marché central. Et très tôt les chauffeurs de taxi ont été priés par les forces de l'ordre de déguerpir les lieux, le propriétaire de la station ayant demandé que son espace soit libéré. Le gérant, Mamadou Ndiaye, estimant que le niveau de vente de son carburant a baissé. Une situation qu'il met sur le compte d'un faible taux de fréquentation des véhicules qui avaient l'habitude de se ravitailler en carburant au niveau de sa station. Et la cause de tout cela, selon notre interlocuteur, « résulte de l'occupation anarchique de notre espace par les chauffeurs de taxis. Personne ne peut circuler ici pour accéder à nous. C'est pour cette raison que nous avons demandé qu'ils quittent notre espace ». Cette décision, les chauffeurs de taxi la trouvent « tout à fait logique et légitime », de l'avis de Oumar Bâ, leur responsable syndical de la *Cnts Fc*.

Mais, tout comme son collègue Babacar Gaye, lui aussi responsable syndical, Oumar Bâ pense que la Mairie doit leur trouver un emplacement plus adéquat que le lieu qu'elle leur avait trouvé avant le démarrage des travaux du centre commercial et pour lequel ils avaient signé un protocole d'accord. Il est vrai que les transporteurs avaient à l'époque accepté le principe et même occupé l'espace, mais ils se sont rendu compte par la suite que l'emplace-

ment n'était vraiment pas fait pour le stationnement des nombreux taxis qui desservent les quartiers périphériques au départ du centre ville comme Ndong, Bongré, Sara Ndiougary, Sibassor. Oumar Bâ souligne même l'inexistence de toilettes, encore moins de l'éclairage public.

Leur seul souhait est de disposer d'un bon endroit. Et là, ils proposent un site situé en face du projet *CÁ"ur* de ville. La Mairie est interpellée dans ce sens. Mais, dans tous les cas, ceci pose la nécessité aujourd'hui de doter la ville de Kaolack d'un bon plan de circulation.

Le Soleil (Dakar)

Harcelé par les internautes, un taxi pékinois grossier se repent

Un chauffeur de taxi de Pékin, qui s'en était pris à une étrangère en jetant son vélo par terre parce qu'elle lui bloquait le passage, a fini par lui présenter des excuses sous la pression des internautes furieux de son comportement, a rapporté la presse chinoise. « Retourne dans ton pays pour t'occuper de tes oignons », aurait lancé le 20 octobre le chauffeur à la femme, dont la nationalité et l'identité n'ont pas été révélées.

La femme, qui travaillerait pour une société américaine, entendait protester contre l'envahissement croissant des pistes cyclables de la capitale chinoise par des voitures. Le geste du chauffeur de taxi avait été abondamment commenté par la presse et les internautes chinois après la publication des photos sur la Toile. Nombre des commentaires ont condamné l'attitude du chauffeur, qui tombe d'autant plus mal que les autorités se sont lancées dans des campagnes pour apprendre les bonnes manières aux Pékinois deux ans avant l'arrivée attendue d'un nombre élevé de

visiteurs étrangers pour les Jeux Olympiques. Des internautes furieux l'ont même harcelé au téléphone, ses numéros fixe et mobile ayant été publiés sur des sites.

Finalement, il a présenté des excuses publiques lors d'un programme télévisé populaire, a rapporté mercredi l'agence Chine Nouvelle. « Je dois dire pardon à la dame étrangère. J'ai agi sur un coup de tête. Je n'aurai pas dû jeter le vélo par terre », a-t-il dit. Cependant, la police de la circulation a indiqué que le chauffeur n'était pas en tort, puisqu'il conduisait dans une voie ouverte à la fois aux bicyclettes et aux voitures.

AFP

Les chauffeurs de taxi crient à la concurrence déloyale

Le bureau des chauffeurs de taxi de la wilaya d'Alger, affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ne se dément pas. Il compte déposer une plainte auprès de la cour de justice d'Alger contre les « clandestins » qui « marchent sur leurs plates-bandes », insiste M. Gougam, chargé de l'administration et des finances du bureau des chauffeurs de taxi. Par cette mesure, le syndicat des chauffeurs de taxi entend forcer la main aux autorités publiques pour les « amener à s'occuper un peu plus de cette profession ».

Les services de l'ordre essuient également les critiques de M. Gougam. « Les policiers nous mènent la vie dure alors qu'ils doivent s'occuper plus sérieusement de ces clandos », ajoute notre interlocuteur. Notre vis-à-vis ne se gênera aucunement pour tirer à boulets rouges sur le directeur des transports, M. Beldjoudi, lequel « tergiverse » pour, assure-t-il, « favoriser les transporteurs publics ».

Source : Alger Info

du monde

Les chauffeurs de taxi veulent unir leurs rangs

Les trois secrétaires généraux de l'Union nationale des chauffeurs de taxi (UNACT) se sont rencontrés à Constantine. Il s'agit de la troisième réunion, après celle du dix-sept février à Alger, le vingt-sept du même mois à Oran.

Selon les dires des trois secrétaires généraux, MM. Ouahrani Sidi Mohamed, qui représente quatorze wilayas de l'Ouest, Zernadji et Boukerrou qui représentent le grand Alger et sa région et Benchérif qui représente les dix-sept wilayas de l'Est, ces rencontres visent à mettre un terme à une scission qui existe au sein de l'UNACT depuis plusieurs années, et qui est active avec deux bureaux nationaux : UNACT 1 pour l'Oranie et UNACT 02 pour le reste du pays. La rencontre avait pour ordre du jour de finaliser les accords conclus lors des précédentes rencontres afin de réunifier le syndicat national qui a beaucoup souffert de cette scission, dont les origines remontent entre autres sujets de discorde, à la création de taxis par des sociétés d'Etat et au renouvellement des véhicules.

Dès leur arrivée à Constantine, les trois responsables ont été reçus par le directeur des Transports de la wilaya et un responsable local de la sûreté pour des entretiens.

Ils se sont ensuite rendus dans les diverses stations de taxis de la ville, y compris à l'aéroport. Ces tournées avaient pour but de sensibiliser les chauffeurs de taxi et surtout annoncer la fin de la scission.

Une réunion devait ensuite regrouper dans les locaux de l'UNACT de Constantine, les trois représentants syndicaux.

Source : *Le Quotidien d'Oran*

Les chauffeurs de taxi mécontents

Le métiers de chauffeur de taxi, appelé communément « taxieurs », n'est plus ce qu'il était de l'aveu même des professionnels. C'est le mécontentement général qui s'exprime quotidiennement au niveau du bureau local du syndicat, SNTT, affilié à l'UGTA. Il existe en tout trois syndicats sur la place d'Oran.

En effet, la multiplication des moyens de transports, les frais d'entretien des véhicules, la concurrence déloyale des clandestins... sont autant de contraintes que subissent les taxieurs d'Oran et qui fait, selon eux, que c'est là un métier qui « ne nourrit plus sa famille ».

Officiellement, le nombre de taxis à Oran a atteint les 4200, ce qui est beaucoup trop, nous dit-on encore. Les licences sont bloquées depuis deux ans et la location de la licence de taxi se négocie maintenant autour de 3000 DA. « Aujourd'hui, en étant chauffeur de taxi, si tu travailles dur et honnêtement, tu arriveras peut-être à faire une recette de 1500 DA/jour. De plus, il faut reconnaître que beaucoup de taxis ont des comportements pas toujours corrects. Nous avons des plaintes aussi bien de clients que de chauffeurs qui refusent de prendre plus de deux personnes ensemble. »

Les chauffeurs de taxi, près de 300, ont profité des crédits automobile pour acquérir un véhicule neuf, mais pour beaucoup d'entre eux le paiement des mensualités de remboursement du crédit n'est pas aisé et l'endettement touche de nombreux professionnels du secteur. Pourtant, la banque leur accorde un délai de retard n'excédant pas quatre mois.

Autre point de discorde, la fameuse formation de deux semaines qui est menée par le CNEPD décriée par le syndicat. « Pensez-vous qu'en deux semaines l'on peut prétendre former un chauffeur de taxi? Il y a 7 ou 8 modules à

passer en deux semaines et quelque 20 heures de formation! » D'ailleurs, l'une des revendications du SNTT est de revoir complètement cette formation. Ce qui devrait être fait, nous explique encore notre interlocuteur.

Source : *Liberté*

Danielle, jamais sans son taxi

Danielle Weber, 51 ans, est chauffeur de taxi à Paris depuis quinze ans. Du haut de son 1,80 mètre, elle a su s'imposer au sein de cette profession qui ne compte que 4 % de femmes. Avant d'être chauffeur, elle était directrice générale d'une entreprise dans le secteur de l'agroalimentaire. Elle est licenciée en 1990, lorsque son entreprise est rachetée par un grand groupe.

Avec sa prime de licenciement, elle achète sa plaque, effectue huit mois de formation et se lance. « Je suis artisan. L'indépendance était pour moi capitale. » Aujourd'hui, elle connaît toutes les rues, les contresens, les axes embouteillés... Ses horaires : 17h – 3h du matin. « L'après-midi, il n'y a pas d'activité et le tarif n'est pas rémunérateur. »

Pour dénicher les « bons » clients, elle a trouvé le filon. Et pour cause : en 2000, elle a été poignardée par un client qui voulait lui voler son portefeuille, et elle a failli y laisser sa peau. « J'évite la clientèle de la rue. Maintenant, je fais les aéroports jusqu'à 23 heures, ensuite, les salles de spectacle et enfin les restaurants chic. » La Tour d'Argent, le Fouquet's, le Lido, le Crillon, le Casino de Paris, l'Opéra Bastille, Mogador, les Folies Bergère, le Moulin Rouge, elle connaît par cœur. Chez les portiers d'hôtel et autres, elle s'est fait une réputation.

Source : *Métro*

JEUX

Faites aller vos méninges!

LE JEU DES

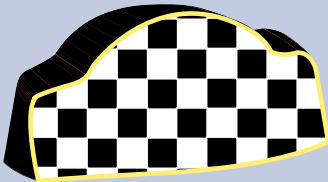


ERREURS

Notre artiste a commis 7 erreurs en recopiant le dessin à droite. Pouvez-vous les trouver?



SOLUTIONS — 1. Le lanternon du taxi est différent. — 2. Il manque un œil au photographe. — 3. La boucle de ceinture n'est pas identique. — 4. Le numéro de plaque du taxi est différent. — 5. La casquette du photographe n'est pas identique. — 6. Le dessus du piédestal est incurvé. — 7. L'une des deux lignes du trottoir touche à la jambe du touriste.



MOTS CROISÉS

Horizontal • 1. Liquide très apprécié après une course. — Dans la journée. • 2. Mieux vaut le faire avant qu'après. — Préposition. • 3. Cité légendaire bretonne. — Mesure. • 4. Dans l'hôtel. • 5. Pour voyager léger. — Désagréments de voyage. • 6. Idéale pour faire ses adieux. — Se suivent mais ne se ressemblent pas! • 7. Caramel ou tissu. — Fleuve de France. • 8. Compagnie ferroviaire. — Conjonction — Vient souvent avec l'attente... • 9. Empêches de parler. — Monnaie. • 10. Danse américaine. • 11. On peut mettre la ceinture pour s'en protéger! — Vingt-huit pays en font partie. — Pas toujours rassurant... • 12. Le meilleur. — Cognent.

Vertical • 1. Change d'une route à l'autre. — Longue sieste. • 2. Montagne en Thessalie. — Différent d'un pays à l'autre. • 3. Coutumes. — Bonnes compagnes de voyage. • 4. Petites voies. — Abréviations chrétiennes • 5. Symbole chimique. — Éminence. — Sont plus lourdes en partant. • 6. Montagne hellénique. — En forme. • 7. Terminaison. — Sa capitale est Bamako. — Met du piquant dans un duel. • 8. Sont plus lourdes en revenant. • 9. Électronvolt. — Sortie. — Arbre d'Amérique tropicale. • 10. Elle a écrit Bonjour tristesse. — Spectacle japonais. — Sujet. • 11. Parfois, il nous fait voir des étoiles. • 12. Y laisser sa peau. — Vêtement gaulois.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

SOLUTION EN PAGE 20

Assurance Taxi Globale Professionnelle

Profitez de notre produit « Assurance Taxi Globale Professionnel » **souvent imité, mais jamais égalé !!!**



- ❶ Assurance automobile FPQ #1
- ❷ Responsabilité pour biens confiés
- ❸ Responsabilité civile d'entreprise

De plus...

- Choix varié de protections et de franchises
- Réparateur de votre choix
- Rapidité de règlement des sinistres
- Programme pour transport écolier
- Plus de 15 ans en assurance de transport de personnes

Nouveau !!!

Maintenant disponible, Assurance automobile des particuliers et assurances habitation

Tél. : (514) 766-7669 • Téléc. : (514) 766-7669 • Sans frais : 1-800-567-5046



POUR UN TARIF *juste!*

PROPRIÉTAIRES D'UN VÉHICULE TAXI

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ :

- de faire vérifier et sceller votre taximètre par un mandataire autorisé à tous les six mois et lors de changements apportés au véhicule (dimension des pneus et transmission), au taximètre ou aux tarifs;
- d'utiliser un taximètre de qualité qui fournit en tout temps une lecture conforme aux tarifs en vigueur.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Service à la clientèle 1 888 461-2433
www.ctq.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Information touristique

514 873-2015 / 1 877 BONJOUR (266-5687)

www.tourisme-montreal.org

Calendrier des événements À LA MONTRÉAL

www.tourisme-montreal.org/evenements

Deux bureaux de renseignements touristiques :

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE VIEUX-MONTRÉAL

174, rue Notre-Dame Est

Renseignements et publications

Guide touristique, Carte touristique bilingue (disponible au printemps 2007), carte touristique d'autobus et du métro, Calendrier des événements à la Montréal, Carte musées Montréal, etc. *Toutes ces publications sont disponibles dès aujourd'hui.*

CENTRE INFOTOURISTE

1255, rue Peel

Renseignements et publications

Réservation de chambres d'hôtel, visites guidées, bureau de change, croisières, agences de voyages, location de voitures, remboursement de la taxe, Guide touristique, carte touristique d'autobus et du métro, Calendrier des événements à la Montréal, Carte musées Montréal, etc. On peut aussi s'y procurer les publications du Ministère du Tourisme du Québec.

La Carte musées Montréal

1 877 BONJOUR (266-5687)

www.museesmontreal.org

Vendue au prix de 45 \$ taxes incluses, la Carte musées Montréal offre aux visiteurs l'accessibilité à 32 musées et attrait montréalais ainsi qu'au réseau de transport en commun pendant 3 jours consécutifs. Et pour la première fois cette année, elle est également disponible sans titre de transport, pour la modique somme de 35 \$.

DU CÔTÉ DES CONGRÈS...

SOCIETY FOR BIOMOLECULAR SCREENING

15 au 19 avril

2 800 délégués

Palais des congrès / Hôtels multiples

INTERNATIONAL AIR TRANSPORT ASSOCIATION (IATA)

13 au 19 avril

1 200 délégués

Palais des congrès

FOUNDATION OF FLEXOGRAPHIC TECHNICAL ASSOCIATION

6 au 9 mai

1 300 délégués

Palais des congrès

AMERICAN SOCIETY OF MECHANICAL ENGINEERS (ASME)

11 au 19 mai

1 300 délégués

Palais des congrès

INTERNATIONAL GAS TURBINE INSTITUTE

14 au 17 mai

9 000 délégués

DES NOUVELLES...

OBSERVER LES OISEAUX AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Grâce à la diversité et la richesse des espèces d'arbres et d'arbustes, au Jardin botanique, aux abords du fleuve au Parc des rapides, ou encore au circuit de mangeoires d'oiseaux sur la boucle du sommet du mont Royal, les différentes espèces d'oiseaux à Montréal abondent. Les ornithologues en herbes seront ravis car mésanges, sittelles, pics, cardinaux, jaseurs et bien d'autres espèces venues du Nord nous font l'honneur de leur présence cet hiver.

Jardin botanique de Montréal

4101, rue Sherbrooke Est

514 872-1400

www.ville.montreal.qc.ca/jardin

Parc du Mont-Royal

514 843-8240

www.lemontroyal.qc.ca

Parcs-nature, Ville de Montréal

www.ville.montreal.qc.ca/grandsparcs

LE MONDE DU CORPS 2 DE GUNTHER VON HAGENS

10 mai au 16 septembre 2007

Centre des sciences de Montréal o

www.centredessciencesdemontreal.com

Créée par le médecin et anatomiste allemand, Gunther von Hagens, l'exposition Le Monde du Corps 2 comprend plus de 200 spécimens humains authentiques, incluant de nombreux organes et une vingtaine de corps entiers. Les visiteurs du Centre des sciences de Montréal pourront ainsi apprécier toute l'élégance et la complexité du corps humain préservé grâce à un procédé révolutionnaire appelé plastination.

UN NOUVEAU SPECTACLE POUR LE CIRQUE DU SOLEIL

26 avril au 3 juin 2007

Quais du Vieux-Port de Montréal

www.cirquedusoleil.com

En 1984, le Cirque du Soleil voyait le jour et innovait avec une toute nouvelle approche artistique qui fusionnait les arts du cirque et ceux de la rue dans un concept inédit empruntant au théâtre et à la danse. Dans son prochain spectacle, le Cirque du Soleil propose des numéros drôles et provocateurs conçus autour de personnages issus de deux mondes parallèles qui feront basculer les spectateurs dans un univers fou.

DES NOUVELLES...

RUE SAINTE-CATHERINE: VITRINE DE LA MODE

Encore une fois, la rue Sainte-Catherine confirme son titre prestigieux de destination mode au centre-ville. Aux nombreuses boutiques déjà présentes sur cette célèbre artère commerciale, se rajoutent quelques nouvelles adresses de réputation internationale :

Banana Republic

777, rue Sainte-Catherine Ouest
514 842-3509
www.bananarepublic.com

Betsey Johnson

1382, rue Sainte-Catherine Ouest
514 932-9786
www.betseyjohnson.com

PUMA

1334, rue Sainte-Catherine Ouest
514 396-7862
www.puma.com

Nine West

1344, rue Sainte-Catherine Ouest
514 395-4660
www.ninewest.com

Steve Madden

1340, rue Sainte-Catherine Ouest
514 875-1340
www.stevemadden.com

LE CONGRÈS ANNUEL DE L'IGLTA

17 au 21 mai 2007

Hyatt Regency Montréal

www.iglta.com

La plus importante association de voyage pour le marché gai et lesbien – IGLTA – tiendra son congrès annuel à Montréal. Foire commerciale, ateliers, séminaires et conférences ne sont que quelques-unes des activités proposées par l'association.

UN WEEK-END RYTHMÉ PAR LA FORMULE 1

www.grandprix.ca

www.sensationmode.com

En juin, la ville entière vibre au rythme du Grand Prix de Formule 1. Sur la rue Crescent, on expose de véritables voitures de course et on tient des spectacles en plein air. Sur l'avenue McGill College, une quarantaine de designers dévoilent leur création dans le cadre de Sensation, le Festival mode et design de Montréal. Les cafés et trattorias de la Petite Italie accueillent les amateurs dans une ambiance aux couleurs de Ferrari.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

IL ÉTAIT UNE FOIS WALT DISNEY : AUX SOURCES DE L'ART DES STUDIOS DISNEY

Jusqu'au 24 juin 2007

Musée des beaux-arts de Montréal

L'exposition présente les sources d'inspiration de l'univers Disney ainsi que des œuvres modernes et contemporaines s'inspirant à leur tour de créations de Disney.

LA BIENNALE DE MONTRÉAL – 2007

10 mai au 8 juillet 2007

Divers endroits à Montréal

La Biennale de Montréal propose une sélection d'œuvres réalisées par des artistes de renommée internationale et est à l'affût de l'inattendu dans l'art nouveau et récent. On y présente des expositions, des visites commentées, des ateliers et des conférences.

GUNTHER VON HAGENS LE MONDE DU CORPS 2

10 mai au 16 septembre 2007

Centre des sciences de Montréal

Le Monde du Corps 2 comprend plus de 200 spécimens humains authentiques, incluant de nombreux organes et une vingtaine de corps entiers – préservés grâce à un procédé révolutionnaire appelé plastination.

FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES

23 mai au 7 juin 2007

Différentes salles de Montréal

Accueillant une vingtaine de compagnies d'ici et d'ailleurs, ce festival offre une programmation novatrice en danse et en théâtre.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

BRUCE NAUMAN

26 mai au 3 septembre 2007

Musée d'art contemporain de Montréal

L'exposition intitulée Elusive Signs : Bruce Nauman Works with Light réunit des œuvres au néon et des installations de lumière fluorescente réalisées durant les années 60, 70 et 80.

MUTEK – MUSIQUE, SON ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

30 mai au 3 juin 2007

Métropolis, Ex-Centris et Musée Juste pour rire

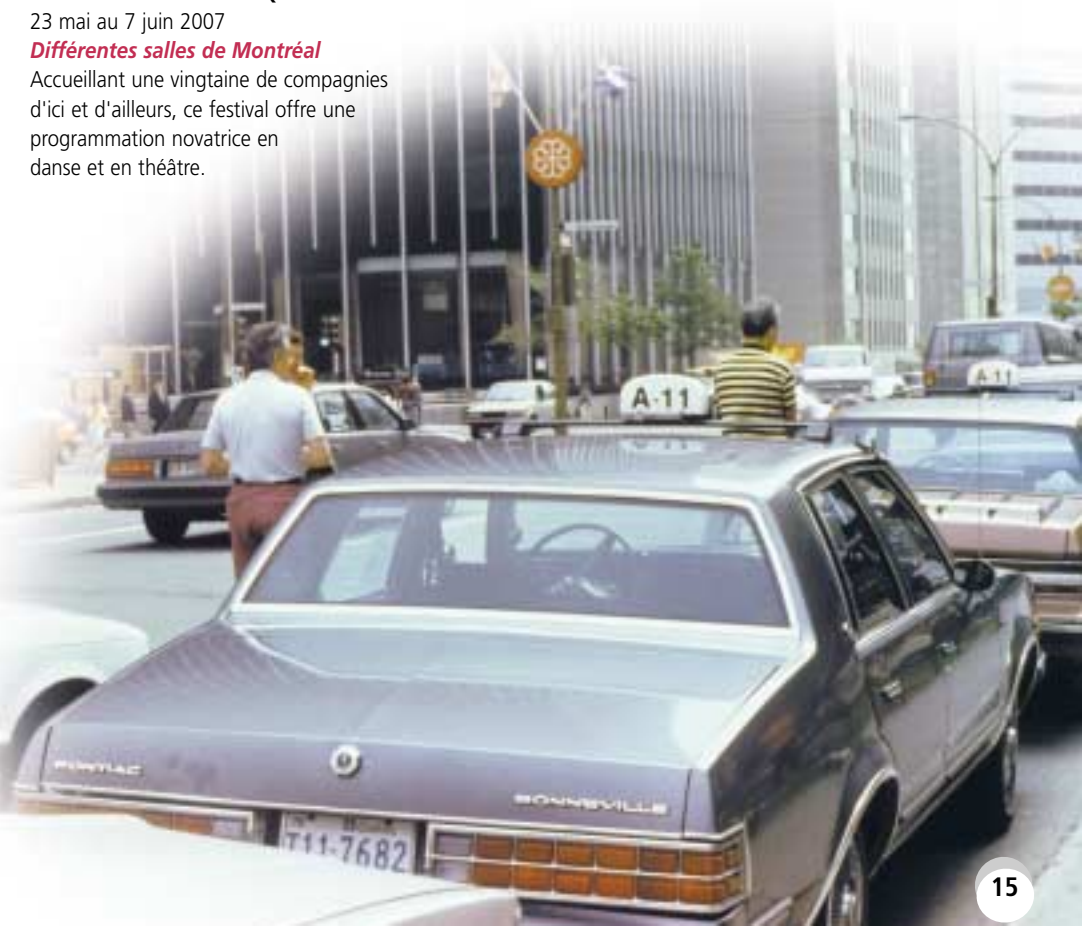
Rendez-vous annuel de cinq jours dédié aux formes émergentes de la musique électronique et de la création sonore à l'ère des nouvelles technologies.

MONDIAL DE LA BIÈRE

30 mai au 3 juin 2007

La Gare et la Cour Windsor

Une aventure brassicole où le mariage des saveurs des bières, cidres et mets variés sont à l'honneur.



CHAUFFEUR DE TAXI... ET MOINS FERTILE

Le texte qui suit est tiré d'un article paru dans le quotidien La Presse le 18 décembre dernier.

En 1996, une équipe d'urologues romains a lancé un pavé dans la mare : les professionnels de l'automobile sont moins fertiles que la moyenne. En étudiant 200 chauffeurs de taxi de la Ville éternelle, ils ont conclu qu'ils avaient 15 % moins de spermatozoïdes normaux que les hommes qui ne passent pas beaucoup de temps dans leur voiture. La raison de cette différence était plausible : quand un homme est assis, la température de son scrotum est plus élevée, ce qui est néfaste pour les spermatozoïdes. Dans les années 70, on évoquait cette explication pour appuyer les craintes que les jeans serrés diminuent la fertilité des jeunes hommes.

Depuis, deux autres équipes se sont penchées sur la question, sans réussir à la trancher. Des chercheurs toulousains ont confirmé en 2002 que les automobilistes qui passent plus de deux heures d'affilée dans leur voiture ont une température scrotale plus élevée, alors que des Danois ont conclu en 2004 qu'il n'y a pas de différence de fertilité entre les hommes qui travaillent assis et ceux dont la profession permet un changement fréquent de posture.

Controverse

« L'infertilité des professionnels de l'automobile est encore un sujet de controverse scientifique, explique Allan Pacey, andrologue de l'Université de Sheffield, en Grande-Bretagne. L'un des problèmes est que la qualité des spermatozoïdes est affectée par l'abstinence sexuelle. »

Dans un récent article du New Scientist, le Dr Pacey, qui est secrétaire de la Société britannique de fertilité, a ramené sur le tapis la question de l'infertilité des automobilistes. L'article portait sur une augmentation de l'infertilité chez les utilisateurs de téléphones portables. Le Dr Pacey mentionnait qu'il était possible que ce risque accru d'infertilité soit dû à un usage plus important de l'automobile par les personnes qui utilisent beaucoup leur téléphone portable. Et donc, que l'infertilité soit causée par la voiture et non le téléphone.

Les pionniers dans le domaine sont des andrologues hongrois qui, en 1979, ont noté que les chauffeurs professionnels étaient 2,5 fois plus susceptibles de consulter un andrologue que la moyenne des hommes. Ils avaient aussi trouvé une corrélation entre l'expérience de travail des chauffeurs, leur durée de travail quotidienne, et leur degré de « pathospermie », la proportion de leurs spermatozoïdes qui étaient anormaux. À cause de la guerre froide, il a fallu attendre 15 ans pour que leurs résultats soient étudiés ailleurs en Occident.

Pour ce qui est de la température, l'étude la plus rigoureuse est celle du Groupe de recherche sur la fertilité humaine à Toulouse. Neuf hommes ont porté un thermomètre scrotal pendant qu'ils faisaient une marche de 40 minutes, puis pendant qu'ils conduisaient une voiture pendant 160 minutes. La température était entre 1,7 et 2,2 degrés Celsius plus élevée quand ils conduisaient. Cela portait la température du scrotum au-delà de la limite de 35 degrés au-delà de laquelle la production de spermatozoïdes est entravée. Les auteurs notent par ailleurs que le taux de fausses couches doublent chez les femelles des bœufs dont la température scrotale est artificiellement élevée de deux degrés.

Années de travail

L'étude italienne de 1996 rapportait que 45,8 % des chauffeurs de taxi avaient des spermatozoïdes normaux, tant en nombre qu'en vitesse et en morphologie. En comparaison, 64 % des hommes du groupe contrôle avaient des spermatozoïdes normaux. Chaque année de travail augmentait de 0,5 % (5 % en 10 ans) la proportion de spermatozoïdes anormaux.

Cela dit, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les taux d'infertilité ou de problèmes de conception des deux groupes. Les urologues italiens notaient toutefois que les problèmes de conception (plus de trois mois à concevoir un bébé) étaient fortement associés à des problèmes de motilité des spermatozoïdes : 50 % des chauffeurs de taxi ayant connu des problèmes de conception avaient ce genre de

problème, comparativement à 11 % des chauffeurs ayant conçu en moins de trois mois. Or, 8,3 % des chauffeurs avaient des spermatozoïdes ayant de la difficulté à avancer, et 4,1 % des spermatozoïdes lents. Dans le groupe contrôle, ce genre de problèmes n'était pas décelable.

Source : lapresse.ca

général taximètre inc

- **Vente et réparation de taximètres**
- **Installation de taximètres et radios**
- **Fabrication de lanternons**

**Général Taximètre Inc.
est mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

- **Taximètre Pulsar**
- **Système de caméra de sécurité pour taxi à partir de **36^{,65\$} par mois****
- **Plancher de vinyle (6 choix de couleurs)**
- **Installation de support pour vélo**
- **Installation d'attache-remorque**



**1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1
Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113**

Taxi!



FIN TAXI
sec

L'avenue à emprunter pour...

le **financement**
ou **refinancement**
de votre **permis de taxi**

jusqu'à
150 000 \$
PARTOUT AU QUÉBEC*

Une solution
simple et
rapide

Chez FinTaxi,
c'est **VOUS**
qui êtes important!

FINTAXI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
FINANCÉE PAR LE FONDUS DE SOLIDARITÉ FTQ

* CE MONTANT VARIE SELON LE TERRITOIRE ET PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS

(514) 353-2757

1 866 227-2091

info@fintaxi.com

www.fintaxi.com

Dans le cadre de ses activités soulignant son 20^e anniversaire, le BTR lance une invitation spéciale aux chauffeurs de taxi et de remorqueuses !!!

DÎNER HOT DOG

le mercredi 13 juin 2007, au 4949 rue Molson



Venez nous rencontrer en grand nombre. On vous attend !!!

CHASSÉ TOYOTA

Venez essayer la toute nouvelle Camry 2007

LUB EXPRESS

Aucun rendez-vous.
Aucune attente.

20%

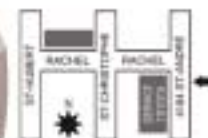
de rabais sur la main d'oeuvre

15%

de rabais sur les pièces

10%

de rabais sur les pneus



Au coeur du
centre-ville
de Montréal

chassetoyota.com, 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert 514 527.3411

Plainte pour discrimination religieuse

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE REJETTE LES PRÉTENTIONS D'UN CHAUFFEUR

Le 7 décembre dernier, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPJ) rendait sa décision dans l'affaire qui opposait un chauffeur de taxi de Montréal à un intermédiaire en service de taxi exploitant un service VIP. Cette décision, abondamment commentée dans les médias, tranchait un litige qui durait depuis plusieurs mois et qui touchait directement les libertés religieuses. Pour le bénéfice de ses lecteurs, TLJ publie le texte intégral de la décision.

« CONSIDÉRANT l'enquête menée par la Commission dans la présente affaire;

CONSIDÉRANT que les parties, au terme de cette enquête, ont reçu un exposé des faits pertinents et ont été invitées à produire leurs commentaires, conformément à l'article 7 du Règlement sur le traitement des plaintes et la procédure applicable aux enquêtes;

CONSIDÉRANT que cet exposé factuel révèle essentiellement que:

- Le plaignant, qui est de religion musulmane, allègue que la partie mise en cause, une entreprise oeuvrant dans le domaine du transport par taxi, a rejeté sa demande visant à travailler comme chauffeur VIP, et ce, en raison de sa façon de se vêtir qui, dit-il, respecte les préceptes de sa religion. Plus particulièrement, le plaignant porte un turban, une tunique sans manches couvrant le corps ainsi qu'une longue chemise descendant jusqu'aux genoux, sur un pantalon ample. C'est par lettre datée du 3 mai 2004 que le plaignant était informé de cette décision.

- Selon une déclaration faite par l'Imam S. F. B. lors de l'enquête de la Commission, le plaignant « is a member of Muslim Community and has always kept his Islamic Rites and Customs of dressing ». L'Imam S. F. B. expose les règles guidant le code vestimentaire pour un Musulman:

— *As per the directive from the Holy Qur'an and the instructions from our prophet Mohammad (peace be upon him). The dress of a Muslim male or female should cover the body in a manner that is neither revealing, demonstrative, provocative, arousing or exciting. It should reflect decency, grace, humility, modesty and respect in any posture a person is, while performing*

daily chores in work related activities or while offering prayers in private or in public. Obtaining direction from this, Muslims everywhere in the world try to design and dress with these dictates.

- Informée du dépôt de la plainte, la partie mise en cause mentionne qu'elle exploite un service VIP pour le transport exclusif des clients de certains hôtels. Les chauffeurs attirés au service VIP doivent notamment être bilingues, porter un uniforme, posséder une voiture plus spacieuse et accepter les principales cartes de crédit. La mise en cause note que l'entreprise utilise les services de quelque 500 chauffeurs, dont environ 250 détiennent le statut de chauffeur VIP.

- Le code vestimentaire des chauffeurs VIP est ainsi décrit dans le document intitulé *Taxi Pontiac VIP Internal Regulations*, à savoir:

CLOTHING

Pants – Dress pants (cloth, no jeans) • Shirt – White or solid coloured • Jacket – Accordingly • Tie – Accordingly • Ladies – Skirt or pants with solid coloured blouse (shirt)

APPEARANCE

A proper and neat appearance at all times (hair, beard, personal hygiene).

- Le directeur général de l'entreprise mise en cause, Y. C., rapporte que l'inspecteur A. F. l'informa que la demande du plaignant avait été rejetée car celui-ci refusait de respecter les règlements applicables au service VIP, en ce qui concerne le code vestimentaire. A. F. lui confia que le plaignant « didn't want to wear a jacket and tie, shirt, clean pants and shoes ». Y. C. déclare que le plaignant s'adressa à lui à plusieurs occasions concernant sa demande. Y. C. répondait qu'il n'y avait aucun problème s'il se conformait aux règlements de l'entreprise. Le plaignant, dit-il, répliquait qu'il ne pouvait enlever son vêtement parce qu'il était un Musulman de Montréal et, par conséquent, différent des autres.

- L'inspecteur A. F., chargé de voir à l'application des divers règlements régissant l'entreprise mise en cause, déclare lors de l'enquête de la Commission que le plaignant manifesta son intérêt pour devenir chauffeur VIP. À l'occasion d'une rencontre, le plaignant

mentionna qu'il voulait continuer à porter la chemise couvrant le corps jusqu'aux genoux, tel que prescrit par sa religion. A. F. indiqua alors au plaignant qu'il ne pourrait obtenir le statut de VIP car sa façon de se vêtir ne répondait pas au code vestimentaire du chauffeur VIP.

CONSIDÉRANT que le plaignant, un Musulman, allègue discrimination fondée sur la religion en raison du refus de la mise en cause de lui accorder le statut de chauffeur VIP, pour le motif qu'il ne veut pas porter l'uniforme exigé pour les chauffeurs attirés au service VIP;

CONSIDÉRANT que le plaignant désire plutôt continuer à porter un turban, une tunique sans manches couvrant le corps ainsi qu'une longue chemise descendant jusqu'aux genoux, sur un pantalon ample, habillement qu'il justifie par la religion qu'il pratique;

CONSIDÉRANT, à cet égard, que l'Imam S. F. B. a témoigné lors de l'enquête des préceptes qui doivent guider le Musulman, homme ou femme, dans sa façon de se vêtir;

CONSIDÉRANT qu'il ressort de son témoignage que « the dress of a Muslim male or female should cover the body in a manner that is neither revealing, demonstrative, provocative, arousing or exciting. It should reflect decency, grace, humility, modesty and respect [...] »;

CONSIDÉRANT, selon la Commission, que l'uniforme exigé des chauffeurs attirés au service VIP, tel que décrit dans le règlement applicable, paraît compatible avec les caractéristiques que doit présenter l'habillement d'un Musulman pour être conforme aux préceptes de sa religion;

CONSIDÉRANT, dès lors, que le fait d'exiger du plaignant de porter un tel uniforme pour se voir accorder le statut de chauffeur VIP ne paraît pas, dans le contexte et les circonstances révélées par la preuve, constituer une atteinte à sa liberté de religion ou relever d'un cas de discrimination au sens de la Charte;

POUR CES MOTIFS, la Commission estime que la preuve dont elle dispose au terme de l'enquête est insuffisante pour porter la cause devant un tribunal;

CONSÉQUEMMENT, la Commission cesse d'agir en vertu de l'article 78, alinéa 2 de la *Charte des droits et libertés de la personne*. »

LES TAXIS RÉSERVÉS AUX FEMMES DÉBARQUENT À MUMBAI

Une flotte de taxis réservée aux seules clientes a été lancée le 8 mars à Mumbai (Bombay) en Inde à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Particularité du nouveau service, les conducteurs des véhicules seront des... conductrices. Les taxis argent et blanc arborent le logo *Forsche*, jeu de mot combinant le nom d'un célèbre constructeur automobile allemand et l'expression anglaise *for she* (pour elle). Dans l'habitacle, de grands miroirs, un nécessaire de maquillage et un porte-revues apportent une véritable touche féminine.

La compagnie de taxis fondée par Mme Ravathi Roy veut répondre à de vrais besoins. Rompant avec le rôle traditionnel de la femme, de plus en plus d'habitantes de Mumbai se retrouvent à voyager seules pour aller travailler ou simplement pour sortir le soir.

Même si la ville est considérée comme plus sûre que beaucoup d'autres dans le pays, où le harcèlement sexuel est répandu, les femmes se plaignent souvent d'être l'objet de regards déplacés de la part des chauffeurs de taxis.

«De nombreuses femmes détestent qu'un chauffeur de taxi les reluque dans le rétroviseur», souligne Mme Roy, 47 ans, ancienne pilote de rallye amateur. Les seuls clients masculins autorisés dans les *Forsche* seront les enfants de moins de 12 ans, pour que les femmes «n'aient pas à tolérer cela et se sentent en sécurité».

Mme Roy est en négociation avec trois hôtels et quatre sociétés apparemment intéressés par ce service, qui pourrait également séduire les familles organisant de grands mariages pour le transport des convives femmes.

Le concept, qui existe déjà dans des villes comme Dubaï et Moscou, pourrait séduire de nombreuses habitantes dans la capitale financière de l'Inde. «Je sort en boîte très souvent avec des amies et nous devons passer

la nuit chez quelqu'un s'il n'y a pas de moyen de transport pour rentrer», explique Vanita Vishwanath, 30 ans, cadre dans la publicité. «Même lorsque je sors tard du bureau, je me sentirais beaucoup plus en sécurité avec un chauffeur femme.»

Près de 200 candidates ont postulé pour conduire les taxis, et, après des tests routiers, Ravathi Roy en a retenu 18. La plupart sont des mères d'au moins 40 ans dont les enfants sont grands et la plus âgée est une grand-mère de 57 ans. «Elles parlent bien anglais et sont instruites», précise Mme Roy.

Cette dernière n'a pas précisé le montant moyen de la course, précisant simplement que le service serait de première qualité. En Inde, un taxi prend habituellement au moins 800 roupies (21 \$ canadiens) pour huit heures, et jusqu'à 2000 roupies (53 \$) s'il est doté de

la climatisation, tandis que le prix peut monter à 4000 roupies (106 \$) avec les taxis loués dans les hôtels cinq étoiles.

«Si c'est cher, les filles partageront le montant de la course», prédit Rakhi Kukreja, 29 ans, qui travaille dans une banque. «Il y aura aussi des parents d'étudiantes qui les utiliseront. Ils seront soulagés de savoir que leurs filles sont en sécurité pour rentrer à la maison», ajoute-t-elle.

Mme Roy prévoit de démarrer avec 10 taxis pour passer ensuite à 25 et souhaite également proposer à terme ce service dans d'autres villes du pays. Quant aux clichés sur les femmes au volant, elle répond: «Ce sont surtout les hommes qui sont impliqués dans les accidents et les disputes. Les femmes sont des conductrices sûres.»

SOLUTIONS DE LA PAGE 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	p	o	u	r	b	o	i	r	e		a	m
2	a	s	s	u	r	e	r		v	s		u
3	y	s		e		t		v		a	r	e
4	s	a	l	l	e	a	m	a	n	g	e	r
5	a		u	l	m		a	l	e	a	s	
6	g	a	r	e		c	l	i	e	n	t	s
7	é	c	o	s	s	a	i	s			a	a
8		c	n		o	r		e	n	n	u	i
9	c	e	n	s	u	r	e	s		o	r	e
10	o	n	e	s	t	e	p		i		a	
11	m	t	s		e	e	e		p	o	n	t
12	a	s		a	s	s	e	n	e	n	t	



JOIGNEZ-LES

Engagez-vous sur la bonne voie

En vous joignant à TAQ (Travailleurs Autonomes Québec inc.) section taxi, vous prenez assurément le bon chemin pour simplifier l'exercice de votre profession.

Actif depuis plus de 10 ans, le regroupement s'est bâti au fil du temps une solide réputation. Aujourd'hui, son équipe professionnelle et dévouée consacre toute son énergie à la poursuite des objectifs suivants :

- La valorisation de l'industrie du taxi;
- La diminution des coûts d'opération des chauffeurs propriétaires ou locataires de taxi;
- La représentation auprès des gouvernements et des autres décideurs de l'industrie.

Des services pratiques et abordables

Nous proposons à nos membres un ensemble de services des plus pratiques et ce, en échange d'une contribution annuelle très abordable. Vous avez notamment accès à un service juridique relié exclusivement à la profession de chauffeur propriétaire ou locataire de taxi avec plus de 40 ans d'expérience. L'équipe d'avocats inclut Me Louise Lefebvre. Des spécialistes qui peuvent vous représenter auprès des organismes suivants :

- Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ);
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST);
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC);
- Commission des transports du Québec;
- Code de la sécurité routière et dossier civil;
- Bureau du taxi et du remorquage

Représentation auprès des ministères du revenu fédéral et provincial.



Pour adhérer ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous au **(514) 599-2026** ou au **1 (800) 563-1133**.

Il est temps....

En tant que travailleur autonome, vous ne pouvez bénéficier d'un plan de pension ou d'un revenu si il vous arrive quelque chose. Qu'allez vous faire si vous êtes incapable de travailler pendant un certain temps ?

Dans l'industrie du taxi nous manquons de services à ce niveau là. Un ancien confrère en collaboration avec Le « Groupe Financier Ansary et Desjardins Sécurité Financier», propose des avenues intéressantes aux chauffeurs de taxis.

Prenez donc le temps de vous renseigner, ça n'engage à rien, mais ça peut vous apporter des solutions qui rendront votre métier beaucoup plus sécuritaire sur le plan financier.*

* Témoignage d'un Confrère de Taxi.



Pejman Assadi (Marketing Manager)
Tel 514 483 2070 Ext: 270
Cell 514 562 2340
Fax 514 483 3026
Email pejman@afgconsulting.com



Nima Tahriri (Financial Security Advisor)
Tel 514 483 2070 Ext: 317
Cell 514 592 6439
Fax 514 483 3026
Email nima.tahriri@afgconsulting.com

Dans sa dernière édition, *TLJ* rapportait la polémique soulevée à l'aéroport de Minneapolis-St-Paul (Minnesota) par des chauffeurs musulmans qui refusaient de faire monter à bord des clients transportant de l'alcool, prétextant que cela venait à l'encontre de leur religion.

Comme nous le rapportions en décembre dernier, les autorités de l'aéroport, pour régler le problème, ont d'abord proposé l'adoption d'un code de couleur pour les lanternons de manière à distinguer les chauffeurs acceptant de transporter de l'alcool et ceux qui refusaient.

Les autorités de l'aéroport ont fait volte-face et plutôt décidé de sévir contre les chauffeurs musulmans. En effet, le 3 janvier dernier, les autorités ont demandé à la *Metropolitan Airport Commission* (MAC) de tenir des audiences publiques pour examiner l'adoption d'un règlement qui aurait pour effet de suspendre le permis de transport à l'aéroport pour les chauffeurs qui refuseront d'effectuer

une course avec un client pour des raisons autres que la sécurité du chauffeur. Le règlement s'appliquerait aussi aux chauffeurs qui refuseraient d'effectuer une course sous prétexte que la distance à parcourir est trop courte ou que le client est accompagné d'un chien-guide, ce qui contrevient également aux lois islamiques.

À l'heure actuelle, un chauffeur qui refuse une course se voit obliger de retourner à la fin de la file d'attente, ce qui dans le cas de cet aéroport signifie une perte de trois ou quatre heures d'attente. En vertu du nouveau règlement, les chauffeurs verraient leur permis de l'aéroport suspendu pour une période de 30 jours pour une première infraction. Il serait toutefois suspendu pour 2 ans dans le cas d'une seconde infraction.

« Nous estimons que si vous voulez conduire un taxi à l'aéroport, vous devez être en mesure d'offrir le même service à tous les clients » a déclaré le porte-parole de la Commission, M. Patrick Hogan.

Bert McKasy, un commissaire de l'aéroport, a déclaré qu'il est dommage que le transport d'alcool ou la présence de chien dans les taxis contreviennent aux traditions religieuses des chauffeurs, mais il a poursuivi en déclarant qu'il y avait un fort consensus au sein de l'administration de l'aéroport à l'effet que le but du service de taxi était d'offrir un bon service aux clients et qu'il n'y avait pas à y avoir d'autres considérations à cet égard.

Selon l'aéroport, chaque mois une centaine de clients se voient refuser un transport par les chauffeurs de taxi et la problématique du transport d'alcool a pris passablement d'ampleur au cours des derniers mois.

Signalons que 75 % des 900 chauffeurs de l'aéroport sont Somaliens, plusieurs d'entre eux de religion musulmane.



TAXI BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

Produit spécialement conçu et négocié
pour les **propriétaires de TAXI**

Voulez-vous un bon prix ?
un service exceptionnel ?
un produit de qualité ?

Appelez pour obtenir une soumission ...
Comparez et surtout **économisez !**

BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

1-888-522-2661

LE CENTRE MONDIAL D'EXCELLENCE SUR LES DESTINATIONS TOURISTIQUES (CED)

S'INSTALLE À MONTRÉAL

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), une agence spécialisée des Nations Unies, implante à Montréal le Centre mondial d'Excellence sur les Destinations touristiques (CED), un nouvel organisme sans but lucratif voué à la recherche et la création d'outils visant à soutenir le développement touristique durable des destinations à travers le monde. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la ministre du Tourisme du Québec, madame Françoise Gauthier, en son nom et au nom de la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, et le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada et ministre responsable de la région de Montréal, l'honorable Michael M. Fortier, au nom du ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, l'honorable Jean-Pierre Blackburn. L'organisme est présidé par monsieur André Vallerand, président du Conseil des destinations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et ancien ministre du tourisme du Québec.

Par sa création, le CED vient répondre directement à un besoin des destinations et remplit, par le fait même, l'une des priorités de l'OMT visant à promouvoir la qualité et la compétitivité des destinations.

La mission du CED est de fournir des outils pour développer la compétitivité et le développement durable en matière de tourisme, pour hausser la qualité de l'expérience touristique chez les voyageurs et pour renforcer les caractères distinctifs d'une destination. Le CED constituera en quelque sorte un portail

mondial d'expertise touristique qui soutiendra la recherche et un forum d'échange et de communication entre les intervenants impliqués dans la promotion et la gestion de destinations touristiques à travers le monde.

L'implantation à Montréal du CED est une initiative de Tourisme Montréal. C'est en effet sur la proposition de Tourisme Montréal, par son représentant André Vallerand, que le conseil exécutif de l'OMT, réuni à Alger en novembre 2006, a donné son feu vert à la création de ce nouvel organisme unique au monde.

« Le tourisme est un secteur d'activité économique qui prend de plus en plus d'importance au niveau international, a déclaré André Vallerand, président du conseil d'administration du CED. Il est essentiel de se doter de moyens pour mieux comprendre les enjeux qui façonnent son évolution et de promouvoir l'adoption de pratiques de développement durable afin d'assurer une croissance soutenue et acceptable pour tous les intervenants. »

Les produits et les services du CED seront développés dans une optique de valeur ajoutée et de partenariat avec les détenteurs d'expertise et les institutions de recherche provenant des quatre coins du globe. Le CED développera dans un premier temps les services suivants :

- Système de certification de l'excellence des destinations touristiques;

- Portail électronique, qui, en plus de permettre l'accès à l'expertise en matière de destinations touristiques, synthétise les recherches existantes et en tire les enseignements;
- Outils liés à l'intendance, pour l'industrie et les communautés;
- Outils de gestion ou de marketing;
- Recherches comparatives (analyses qualitatives et quantitatives);
- Veille stratégique;
- Formation.

L'établissement du CED à Montréal a été rendu possible grâce à l'engagement à parts égales des gouvernements du Canada et du Québec de financer les trois premières années de fonctionnement à la hauteur de 1,5 M \$. La contribution de 750 000 \$ du gouvernement fédéral est versée par l'Agence de développement économique du Canada, alors que la contribution du gouvernement du Québec provient à 50 % du ministère du Tourisme du Québec et à 50 % du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec.

Le CED bénéficie aussi du soutien de partenaires fondateurs prestigieux, dont Bell Canada, la *George Washington University* et le *National Geographic Center for Sustainable Destinations*. Le Centre international de formation et de recherche en tourisme (CIFORT) de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) ainsi que Tourisme Montréal sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans le développement des outils et des produits du CED au cours des prochaines années.

On a d'autres avenues que le financement de permis de taxi

REFINANCEMENT

- Fonds de roulement
- Mise de fonds pour l'achat de votre maison
- Consolidation de dettes

FINANCEMENT VÉHICULE-TAXI

UN SERVICE CLÉ EN MAIN

DES PARTENAIRES-TAXI

FIN TAXI,sec

L'avenue à emprunter

514 353-2757 / 1 866 227-2091

www.fintaxi.com
info@fintaxicom

Les petites annonces

À VENDRE

Permis A-11 avec Malibu 2003. 225 000 \$.
Tél. : (514) 627-3124 – Mr Mehdi

Permis A-5 avec ou sans voiture. 225 000 \$.
Tél. : (514) 887-4043 – Mr Tim

Permis A-11 avec Toyota Camry. 235 000 \$.
Cell. : (514) 826-8845 – Abdallah Direh

Permis A-11 avec voiture. Librada Samson.
Tél. : (514) 737-3615 – Cell. : (514) 945-6706

Permis Coop de Montréal sans voiture.
215 000 \$.
Tél. : (514) 913-6439

Permis A-11 Coop de Montréal avec Buick
Century 2003. 230 000 \$. Jean-Claude ou Marie.
Tél. : (450) 964-9372 – Cell. : (514) 886-8765

Permis A-11 avec voiture Impala 2004.
229 000 \$.
Tél. : (514) 779-7767 après 18 h.

Taxi ou shift 6 soirs pour location long terme.
Tél. : (514) 562-6655 – Edaine Nour

Permis A-11 avec Camry 2003. 230 000 \$.
Martin Lahaie.
Tél. : (450) 445-4455 – Cell. : (514) 944-9339

Permis A-11 avec auto 2003. 220 000 \$.
Tél. : (514) 575-7276 – Joseph

Permis A-11 avec Taxi Coop de Montréal.
Voiture Toyota Camry 2003 184 000 km.
240 000 \$.
Tél. : (514) 257-0454 – Adrien Morin

À VENDRE

Permis Coop de Montréal. 237 000 \$ avec
Crown Victoria. Jean Rivest.

Tél. : (514) 376-8207 – Cell. : (514) 622-8207

Permis A-11.

Tél. : (450) 721-1078 – Cell. : (514) 622-0766

Permis A-11 sans voiture. 215 000 \$.

Tél. : (514) 256-1426 après 9 h – Claude Tassé

Permis A-11. Oscar.

Tél. : (514) 946-3962

Permis A-11 avec Ford Taurus 2000 + taximètre
+ radio (M. Taxi). Peut vendre sans voiture.
Lorraine Lessard-Roy.

Tél. : (450) 628-4361 – Cell. : (514) 234-0313

Permis A-11 avec Chevrolet Impala 2002.
225 000 \$.

Tél. : (450) 628-3312 – Cell. : (514) 691-8922

Permis A-11 avec Buick Century 2003.
230 000 \$ (négociable). Zerbo.

Tél. : (514) 597-2271 – Cell. : (514) 616-4909

Permis A-11 avec voiture Buick Century 2002,
140 000 km. 220 000 \$. Hassan.

Tél. : (514) 825-8257 ou (514) 342-8600

Permis A-11 avec véhicule. 220 000 \$.

Tél. : 591-2518

À LOUER

Taxi Diamond. Shift de nuit.

Tél. : (514) 714-1011 après 20 h

RECHERCHÉ

Voiture à louer de jour ou single. Ali.

Tél. : (514) 355-5468 – Cell. : (514) 691-2629

Voiture à louer (jour ou single).

Tél. : (514) 808-7264 – Samir

Taxi shift de jour dans A-11.

Tél. : (514) 572-7654 – Farzad Elmi

Chauffeur single ou shift avec Voiture Impale.
Cie Beaubien.

Tél. : (450) 963-1674 – Michel

Cherche taxi à louer pour la fin de semaine.
Single ou shift de jour.

Tél. : (450) 681-8632 – George

Cherche taxi à louer pour shift de soir, week-
end ou toute la semaine. Amine H.

Tél. : (514) 745-1371 – Cell. : (514) 919-1371

Cherche chauffeur single ou fin de semaine
avec Neon ou Malibu. Taxi Rosemont.

Tél. : (514) 388-1000

Chauffeur pour taxi Diamond VIP jour ou soir.
Élyse ou Robby.

Tél. : (514) 726-1339.

Cherche taxi à louer shift 2^e soir Diamond.

Tél. : (514) 880-0830 – Kéké

Cherche permis pour acheter avec ou sans auto.

Tél. : (514) 821-4044 – Élie

Voiture taxi pour fin de semaine ou shift de soir.

Tél. : (514) 571-7384 – Isse

Taxi single A-11. Abdelkrim.

Tél. : (514) 576-9259



Desjardins
Caisse populaire
Allard-Saint-Paul

2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

Arrondissement Sud-Ouest

FINANCEMENT TAXI

DEPUIS 30 ANS

C'est facile, informez-vous!

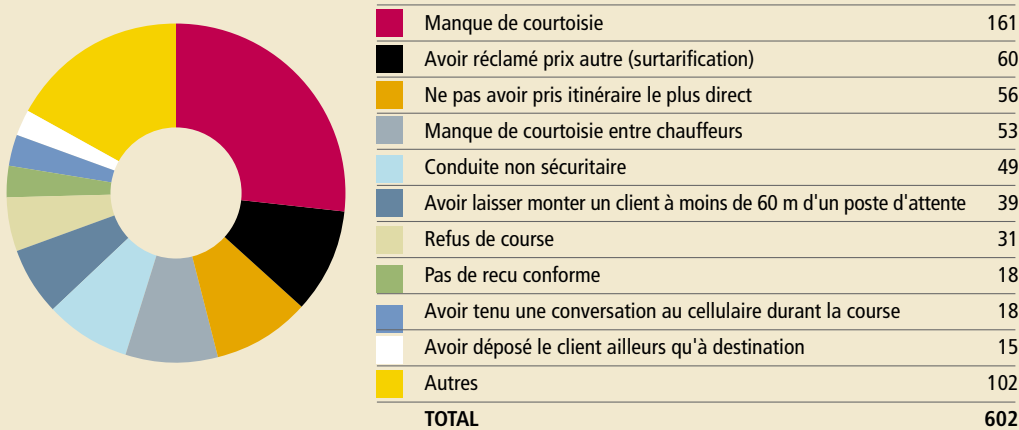
PROFITEZ DE NOS RISTOURNES ET OBTENEZ AINSI DES RABAIS

(514) 765-3577 poste 241

L'ANNÉE 2006... EN CHIFFRES

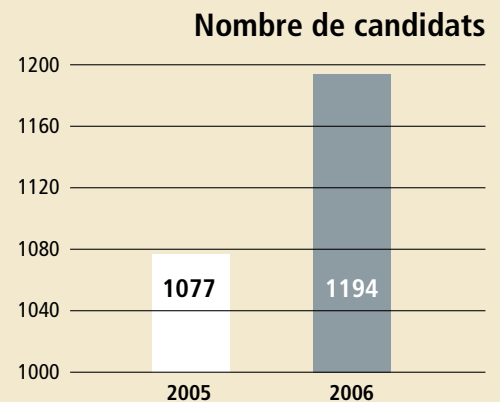
Voici un rapide tour d'horizon du bilan des activités du BTR au cours de l'année 2006.

On remarque d'abord une **STABILISATION DES PLAINTES**, soit 602 en 2006 alors que l'on en avait enregistré 600 au cours de l'année 2005. Le tableau ci-dessous illustre les différents types de plaintes.

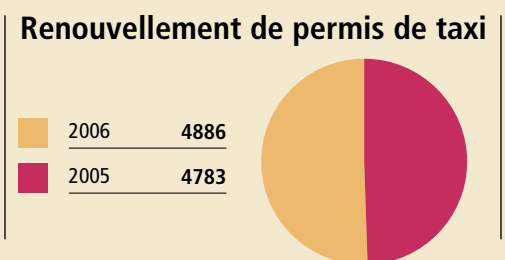
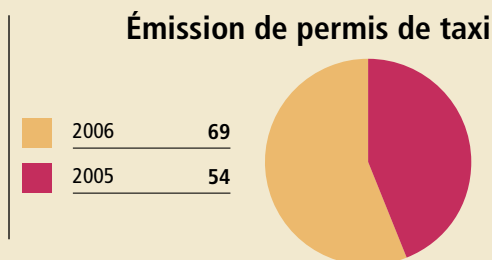
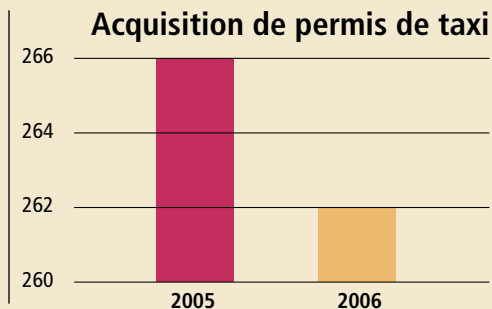
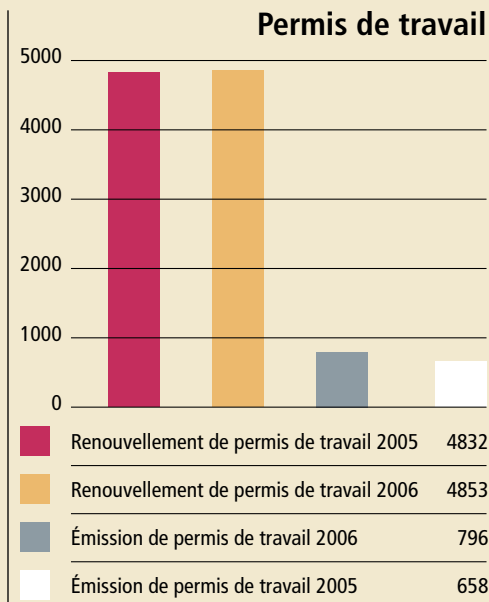


EXAMENS

L'industrie du taxi continue d'attirer de nombreux nouveaux chauffeurs comme le démontre le tableau ci-dessous. Le taux de réussite à cet examen a légèrement augmenté, passant de 60,8 % en 2005 à 62,2 % en 2006.



L'émission et le renouvellement des permis de travail sont aussi demeurés stables comme le démontre le tableau ci-dessous.



Rédaction
Richard Leblanc
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique
Cécile Dion

Impression
Presse papiers

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 3H6

Tél. : (514) 280-6600
Fax : (514) 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à
5000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux
chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193

OBTENEZ DU CAPITAL EN FINANÇANT VOTRE PERMIS DE TAXI.

JEAN-PAUL, 52 ANS,
DÉTENTEUR D'UN
PERMIS DE TAXI,
RECHERCHE 2^e PERMIS DE TAXI
POUR LE FAIRE FRUCTIFIER.

514.382.6096

OFFRES D'EMPLOI

fabrication
caniques sou-
industrie lourde.
pieds de sur-
ent complet.
té pour jeune
associé.
-2999

de vente
vendre

www.ricita.com

REMAIX extra

5454

J
PR
- D
• E
• F
• C

Si vous êtes propriétaire d'un **permis de taxi**, vous aussi, tout comme Jean-Paul, pourriez profiter de taux exceptionnels pour obtenir le capital nécessaire pour financer le projet qui vous tient à coeur. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal ou consultez notre site web: www.citedunord.com

514.382.6096

 **Desjardins**
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

HEUREUSEMENT À MONTRÉAL

NOS TAXI NE SONT PAS TOUS PAREILS!

Trouvez le vôtre parmi nos 3000 véhicules dont 400 de prestige ou placez une commande précise... On le trouvera pour vous!

Chevrolet Malibu 2003



80740km

770852
Auto, CD, A/C,
tout équipé
ailerons

8750\$

Buick Lesabre 2004



60590km

5787442
Auto, CD,
A/C, OnStar,
tout équipé

14375\$

Nissan Altima 2003



85220km

8702251
Auto, CD, A/C,
tout équipé

13650\$

Honda Accord 2004



79250km

5707424
Économique
et fiable

15995\$

Toyota Camry 2007



13320km

5706600
Auto, CD,
A/C, tout
équipé

23990\$

Toyota Corolla 2006



48865km

8702632
CD, A/C, tout
équipé, toit
ouvrant

14975\$

Chrysler Concorde 2003



96300km

5734823
Auto, CD, A/C,
tout équipé,
toit ouvrant

11390\$

Chrysler Sebring 2005



57600km

L22171
Auto, CD, A/C,
tout équipé

10495\$

Votre offre exclusive:

PROPRIÉTAIRES, CHAUFFEURS, RÉPARTITEURS

- Antirouille gratuit à l'achat d'un véhicule (valeur de 389.95\$) et jusqu'à 2 inspections réglementaires (valeur 170\$) • détails en succursale

Pour profiter de ces offres, il faut obligatoirement, prendre rendez-vous avec Mike Kasparian: 514-825-7814

H auto GREGOIRE .com

Alexandre Tagliani

Jacques Duval

Michelle Therrien

SATISFACTION GARANTIE ou pour **30** jours... échange permis!
conditions en succursale

Saint-Eustache • 625, rue Dubois, sortie 14 de l'autoroute 640 ouest
Laval • 2470, boul. Curé-Labelle, sortie Curé-Labelle sud de l'autoroute 440
Carignan • 1040, chemin Chambly, sortie Cousineau est de l'autoroute 30
Trois-Rivières • 7300, rue Notre-Dame ouest, au pied du pont Laviolette

POSTES CANADA
CANADA POST

Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail

40845010